

# REUNION DE QUARTIER 2 : Nord

(samedi 25 février 2012)

- Présents : Une cinquantaine de personnes
- René Buron / Brigitte Giovinazzo / Franck Chevalier
- Franck Luna
- Absent excusé : Jean-Jacques Trichot
- Mme Fernau déléguée du quartier

## OBJECTIFS : ECHANGE D'INFORMATION

### Compte-rendu sommaire des différents points abordés

Le maire souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'assistance et rappelle l'objectif de cette réunion annuelle. Il aborde ensuite les grands sujets qui concernent la commune.

- Le résultat du recensement de 2010. La commune avec ses 3535 habitants dépasse le cap des 3500 habitants. La contrainte essentielle de ce changement de strate démographique est que la commune est concernée par l'obligation légale d'assurer la réalisation à terme, sous peine de pénalités, de 20% de logements sociaux sur son territoire. Elle doit réaliser une cinquantaine de logements dans les 6 ans à venir sur un foncier dont elle doit acquérir la maîtrise. Dans le futur PLU, la commune aura la possibilité de se rendre maître de certains fonciers en instaurant des emplacements réservés et en utilisant son (futur) droit de préemption.

### Questions / réponses :

- Il est fait mention du mauvais état de la chaussée Gardettes Sine après les travaux d'assainissement qui viennent de se terminer. La réfection de la chaussée doit attendre un délai d'au moins 12 mois pour permettre aux travaux de tranchée de se stabiliser. Ensuite, les travaux d'enrobés seront programmés en fonction du budget et des priorités établies au niveau de la commune.
- Pour éviter le risque de circulation de 2 roues sur le canal de la reine Jeanne : mise en place de portiques filtrants qui permettront cependant la circulation piétonne.
- Entretien des abords du canal de la reine Jeanne à proximité de la place Sainte Claire (vieux moulin) : les Services techniques interviendront.
- Prolifération des tags : surveillance accrue de la police municipale. Informer cette dernière de tout élément qui permettrait d'identifier les auteurs de ces tags.
- Vitesse excessive des véhicules notamment chemin des Trious vers le rond point « Secret Point » et route de La Colle : mise en place de radar et contrôles plus fréquents et limitation de la vitesse de 90 à 70 (sur la route de La Colle).
- Éclairage public en panne pendant de longues semaines : dès la panne identifiée, s'adresser aux services techniques qui interviennent auprès de la société SNEF en charge de l'entretien du réseau.
- La collecte des ordures ménagères se fait à des heures tardives et de façon bruyante. Il est demandé de revoir les horaires de passage et d'adapter la

dimension des camions à la taille des chemins : il sera demandé à la CASA d'étudier ce problème et de lui trouver une solution.

- Prolifération des chats : problème difficile à résoudre. La commune finance une partie des frais de stérilisation (collaboration avec la SPACA)
- Prolongation des travaux d'assainissement (Gardettes phase 4) : en 2012 des études seront réalisées pour étudier les futurs chantiers d'assainissement à réaliser dans la commune : la 4ème phase des travaux d'assainissement du quartier des Gardettes en fera partie (le montant des travaux des 3 premières phases s'est élevé à plus de 2 millions d'Euros) Les priorités des futurs travaux seront établies au niveau communal.
- Les représentants de la nouvelle association des Fumerates se sont montrés particulièrement véhéments "rien n'a été fait dans le quartier depuis 50 ans..." En fait, avec les travaux réalisés sur le bas du chemin des Fumerates et les travaux d'assainissement évoqués ci-dessus, ce sont près de 2,6 M€ qui ont été consacrés au quartier... Il reste encore beaucoup à faire, ce qui est le cas de ce quartier et de tous les autres quartiers de la commune.
- Ancienne carrière Grandi et défrichages réalisés sans autorisation : une nouvelle visite sur les lieux a suivi la réunion. Elle a montré que la crainte exprimée par certains participants concernant un abatage d'arbres de haute futaie n'était pas fondée : seul un débroussaillage a été effectué conformément aux obligations légales. Une piscine aurait été installée : il n'y a pas de piscine. La Police municipale a reçu instruction d'être particulièrement vigilante sur les limitations de tonnage sur le chemin d'accès à l'ancienne carrière. Enfin le bâtiment existant n'est pas une habitation, ce que le plan d'occupation des sols en vigueur d'ailleurs interdit.
- Demande de pose de miroir au sortir du chemin des Fumerates sur la route de La Colle : à étudier
- Sortie de la boulangerie se fait bien souvent à contresens sur le rond point « Secret Point ».
- Remarque de l'association des Fumerates : interdiction de circulation des camions devant l'école : l'arrêté municipal interdisant la circulation des camions aux heures d'entrée et sortie de l'école est incomplet (il manque le créneau 11 h 30 / 12 h 30 ; A modifier)
- Demande de la part d'un participant concernant, dans le futur PLU, la superficie minimale autorisant la construction sur une parcelle lui appartenant : se rapprocher des services d'urbanisme pour examiner la parcelle concernée
- Incidence de la nouvelle loi des 30 % de COS supplémentaire sur les constructions : attendre le décret d'application. Le COS du PLU va au-delà de ces 30 % dans une très grande partie de la commune.
- Passage protégé mal positionné et mal signalé en face du domaine Notre Dame : les solutions seront étudiées avec le Conseil général propriétaire de la voirie.